# DEMANDE DE COMMUNICATIONS CONFÉRENCE 2009 de l'ANSER/ARES (Version française)

Association de recherche des organismes sans but lucratif et de l'économie sociale (ARES)

Association for Nonprofit and Social Economy Research (ANSER)

Deuxième conférence annuelle
Du 27 au 29 mai 2009
Université Carleton, Ottawa (Ontario) Canada

L'ANSER/ARES s'intéresse à l'innovation : nous réunissons des chercheurs du milieu universitaire, des intervenants, des experts-conseils, des responsables des politiques et des représentants d'organismes communautaires du Canada et à l'échelle internationale pour discuter des défis et des enjeux actuels et nouveaux dans les domaines de la recherche et de la pratique ayant trait à la société civile, à l'économie sociale et au secteur sans but lucratif. Joignez-vous à nous pour une conférence des plus stimulantes qui ne laissera personne indifférent.

L'ANSER/ARES se réunira à l'occasion du Congrès des sciences humaines 2009. Nous vous invitons à présenter des propositions de communications individuelles, de séances thématiques ou de tables rondes sur des sujets liés à la recherche et à la pratique dans le domaine de l'économie sociale et du secteur sans but lucratif dans les contextes national, international ou comparatif. Nous sollicitons particulièrement les propositions qui portent sur un des domaines suivants, définis globalement :

- Économie sociale et financement de la société civile
- Gouvernance et gestion
- Politique publique et relations gouvernementales
- Coopératives, organisation communautaire et Développement économique communautaire
- Communication, réseautage et marketing social
- Bénévolat et mobilisation des citoyens

Nous acceptons également les propositions plus générales, en lien à la société civile, les organismes sans but lucratif et l'économie sociale, mais qui ne font pas partie des

catégories indiquées ci-dessus. Nous nous intéressons particulièrement aux communications, aux séances thématiques et aux tables rondes nécessitant une collaboration entre les universitaires et les intervenants sur les terrains.

#### Types de propositions

Date limite pour présenter une brève description des propositions : 10 décembre 2008.

Trois types de propositions seront pris en considération : les communications individuelles, les séances thématiques et les tables rondes.

#### 1) Proposition de communication individuelle

Une proposition de communication individuelle présente normalement des résultats de recherche qui ont certains liens avec une théorie, ou suggère une réflexion sur une théorie. Il pourrait également s'agir d'un « travail de réflexion », de discussions sur des recherches en cours, notamment des dissertations et des thèses de diplômés, ou de réflexions sur la pratique. Le résumé d'une communication ne doit pas dépasser **une page** (police de 12 points) et doit comprendre dans l'ordre suivant : 1) un titre; 2) le thème abordé; 3) un résumé de la thèse présentée dans la communication, la façon dont le sujet s'inscrit dans une recherche plus vaste (le cas échéant) et sa pertinence pour la recherche ou la pratique dans les domaines d'intérêt de l'ANSER/ARES; 4) de très brefs renseignements biographiques sur le ou les auteurs.

### 2) Proposition de séance thématique

Une séance thématique regroupe trois ou quatre communications portant sur un même thème. Idéalement, ces communications prennent appui les unes sur les autres, ce qui ajoute à la cohérence de la séance. Il incombe à l'organisateur de la séance de préparer un résumé de la séance pour l'ensemble du groupe. Dans le cas d'une séance thématique réunissant trois conférenciers, chacun disposera d'un maximum de 20 minutes pour s'exprimer; dans le cas d'une séance réunissant quatre conférenciers, chacun aura un maximum de 15 minutes. Pour qu'il y ait suffisamment de temps pour les questions et la discussion, le président de la séance devra veiller à ce que la limite de temps soit respectée.

Le résumé d'une séance thématique ne doit pas dépasser **trois pages** (police de 12 points) et doit comprendre dans l'ordre suivant : 1) un titre; 2) le thème abordé; 3) un aperçu d'une demi-page à une page du sujet de la séance, de la pertinence des communications individuelles axées sur ce sujet et de la pertinence de la séance pour la recherche et la pratique dans les domaines d'intérêt de l'ANSER/ARES; 4) un résumé

d'une demi-page de chaque communication présentée au cours la séance; 5) de très brefs renseignements biographiques sur chacun des auteurs.

\* Si vous participez à une séance thématique, vous n'êtes pas tenu de présenter une proposition distincte.

### 3) Table ronde

La table ronde est tout indiquée pour discuter des conséquences d'un enjeu sur la pratique, des besoins en matière de recherche ou de recherches en cours sur des sujets précis. Elle permet aussi de présenter des points de vue opposés sur un enjeu en faisant appel à un animateur désigné. Les participants à une table ronde n'ont pas à fournir de communications écrites. Il est à noter qu'un nombre limité de tables rondes pourra avoir lieu dans le cadre de la conférence.

Le résumé d'une table ronde ne doit pas dépasser **trois pages** (police de 12 points) et doit comprendre : 1) un titre; 2) le thème abordé; 3) un aperçu du sujet dont on discutera, le rapport entre les présentations individuelles et le sujet, ainsi que la pertinence de la table ronde pour la recherche et la pratique dans les domaines d'intérêt de l'ANSER/ARES; 4) un résumé des points clés de chaque participant; 5) de très brefs renseignements biographiques sur chaque participant.

#### Présentation de la proposition

Les résumés des propositions, dans l'une ou l'autre des langues officielles, doivent être présentés d'ici le **10 décembre 2008**, à l'aide du portail des propositions de l'ANSER/ARES à <a href="http://www.carleton.ca/sppa/anser.html">http://www.carleton.ca/sppa/anser.html</a>, ou par courriel à <a href="maisre-2009@carleton.ca">anser2009@carleton.ca</a>. Vous recevrez un accusé de réception de votre proposition.

Toutes les propositions pourront faire l'objet d'un examen par les pairs et un avis d'acceptation sera émis avant le **15 janvier 2009**. Les documents finaux doivent être présentés avant le **15 mai** à <a href="mailto:anser2009@carleton.ca">anser2009@carleton.ca</a> ainsi qu'au président de votre séance.

### Renseignements sur la conférence

Les participants à la conférence 2009 de l'ANSER/ARES devraient s'inscrire par l'entremise du site Web du Congrès des sciences humaines (<a href="www.fedcan.virtuo.ca">www.fedcan.virtuo.ca</a>), qui offre un tarif réduit si l'on s'inscrit avant le 31 mars 2009. Les frais, affichés sur le site, sont pour les frais du Congrès seulement; les informations sur l'adhésion seront disponibles sur le site Internet d'ARES (<a href="www.anser-ares.ca">www.anser-ares.ca</a>) en début 2009. Le site

Web du Congrès comprend également des renseignements sur l'hébergement et les rabais de voyage, ainsi que des renseignements généraux.

Pour de plus amples renseignements, veuillez nous envoyer un courriel (anser2009@carleton.ca) et consulter le site Web de l'ARES (<u>www.anser-ares.ca</u>) pour des mises à jour sur les conférenciers principaux, les séances plénières, les détails du banquet et les autres activités intéressantes que nous avons organisées pour vous.

## À propos d'ARES

Nous sommes une association canadienne destinée aux personnes qui s'intéressent à la recherche sur les organismes sans but lucratif et l'économie sociale au sens large. L'ARES poursuit les objectifs suivants :

- créer et faire collaborer une communauté d'érudits et de chercheurs;
- créer un ensemble de connaissances canadiennes englobant des domaines tels que le développement économique communautaire, la philanthropie, la gestion des organismes sans but lucratif, le bénévolat, la comptabilité sociale et environnementale, les relations entre les gouvernements et le secteur bénévole et communautaire, les mouvements sociaux, la participation des citoyens et la société civile.

Nos centres d'intérêt s'échelonnent des connaissances théoriques aux connaissances appliquées. Nous nous sommes réunis pour promouvoir la création et l'application de nos connaissances, en collaboration avec les acteurs du secteur sans but lucratif et de l'économie sociale et dans l'intérêt des Canadiens, entre autres.

Nos membres devraient appartenir, d'après notre vision, à diverses disciplines, dont l'économie, l'histoire, le droit, l'administration des affaires et la gestion, l'éducation, la psychologie, la science politique, l'administration publique et la sociologie.

L'ARES met au point des modalités de mise en commun des connaissances et de l'expertise de ses membres, dont une conférence annuelle qui aura théoriquement lieu en même temps que le Congrès des sciences humaines. Notre vision est la suivante : collaborer avec d'autres associations aux centres d'intérêt et aux buts complémentaires des nôtres.

#### Comité de la conférence 2009 de l'ARES

Paula Speevak-Sladowski, Centre de recherche et de développement sur le secteur bénévole et communautaire, Université Carleton (présidente)

Josh Greenberg, Centre de recherche et de développement sur le secteur bénévole et communautaire/École de journalisme et des communications, Université Carleton

Susan Phillips, Centre de recherche et de développement sur le secteur bénévole et communautaire/École de politique publique et d'administration, Université Carleton

Gina Grosenick, Centre de recherche et de développement sur le secteur bénévole et communautaire /École de journalisme et des communications, Université Carleton

Tessa Hebb. Centre d'innovation communautaire de l'Université Carleton

François Brouard, École de commerce Sprott, Université Carleton

Caroline Andrew, École d'études politiques, Université d'Ottawa

Jack Quarter, Institut d'études pédagogiques de l'Ontario /Université de Toronto

Laurie Mook, Institut d'études pédagogiques de l'Ontario/Université de Toronto

Jean-Marc Fontan, Département de sociologie, Université de Québec à Montréal

Annie McKitrick, BC Institute for Cooperative Studies et Centre canadien d'économie sociale

Janel Smith, Université de Victoria et coordonnatrice des étudiants, Centre canadien d'économie sociale

Luc Thériault, ACEC et Université du Nouveau-Brunswick

Behnaz Behnia, Ressources humaines et Développement social Canada

Naheed Israeli, Ressources humaines et Développement social Canada

#### Comité du programme 2009 de l'ARES

Josh Greenberg, Centre de recherche et de développement sur le secteur bénévole et communautaire/École de journalisme et des communications, Université Carleton (co-président)

Susan Phillips, École de politique publique et d'administration, Université Carleton (coprésidente)

François Brouard, École de commerce Sprott, Université Carleton

Tessa Hebb, Centre d'innovation communautaire de l'Université Carleton (3CI)

Caroline Andrew, École d'études politiques, Université d'Ottawa

Naheed Israeli, Ressources humaines et Développement social Canada

Behnaz Behnia, Ressources humaines et Développement social Canada